

P R E A V I S No 88-2010

Acquisition et remplacement de véhicules pour le  
Service Environnement-Maintenance

---

Renens, le 12 avril 2010

AU CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

## **1. Introduction**

Le présent préavis a pour but de soumettre à l'approbation du Conseil communal l'acquisition d'une camionnette à pont bâché et plaque élévatrice pour la gestion des déchets et le renouvellement d'un mini-tracteur par un véhicule tout-terrain pour la section des espaces verts du Service Environnement-Maintenance.

La Municipalité précise que son Service Environnement-Maintenance possède 27 véhicules et machines à moteur pour ses besoins journaliers dont la liste est jointe au présent préavis (camions, balayeuse, voitures, fourgons etc.). Afin de maintenir une flotte de véhicules offrant un maximum d'équipements et correspondant aux critères écologiques, il y a lieu de procéder à de nouveaux achats et à des remplacements réguliers de véhicules en tous genres.

### Table des matières

1.	Introduction.....	1
2.	Acquisition d'une nouvelle camionnette pour la section gestion des déchets .....	2
2.1	Incidences financières .....	2
3.	Remplacement du mini-tracteur .....	3
3.1	Incidences financières .....	4
4.	Récapitulatif financier pour la nouvelle camionnette et le remplacement du mini-tracteur	4
5.	Conclusion .....	5
6.	Annexes .....	7

## 2. Acquisition d'une nouvelle camionnette pour la section gestion des déchets

La section gestion des déchets du Service Environnement-Maintenance ne possède pas de véhicule qui lui soit propre. Cette section doit néanmoins assumer des tâches quotidiennes comme le transport des conteneurs pour les déchèteries mobiles, l'enlèvement des déchets encombrants sur appel payant, ou encore la vidange des récipients à PET, aluminium, piles etc. Le camion communal ou plus régulièrement les camionnettes de la section des espaces verts sont réquisitionnées pour ces transports et autres livraisons. Ceci pose de réels problèmes et ne permet pas d'avoir une logistique de transport efficace.

En fonction de ce qui précède, il devenait absolument nécessaire d'envisager l'achat d'un véhicule adaptés à la section s'occupant des déchets.

C'est dans ce sens qu'un cahier des charges a été établi et que celui-ci prévoit l'acquisition d'une camionnette de 3.5 tonnes, avec un pont bâché d'environ 4 m et une plaque élévatrice à l'arrière pour le chargement facilité des conteneurs et autres objets cités plus haut.

Sept offres, dont deux pour des véhicules avec propulsion à gaz, ont été demandées à des fournisseurs offrant ce genre de véhicules. Après étude des dossiers, un tableau comparatif détaillé a été établi et analysé. Il ressort que l'option du véhicule à gaz doit être abandonnée pour ce projet. En effet, le poids cumulé du pont, de la bâche, de la plaque élévatrice et des bombes de gaz ne laisse plus qu'une très faible charge utile. Si le chauffeur doit faire beaucoup plus de trajets pour respecter la réglementation, le bilan écologique n'est guère favorable et c'est dans cette perspective que cette solution a été écartée.

Sur les cinq offres avec propulsion à diesel avec filtre à particules, la Direction Environnement-Maintenance a retenu le véhicule répondant aux normes les plus avancées en la matière avec une classification Euro 5 + EEV (Enhance Environmentally Vehicles : normes plus strictes que Euro 5 en matière de rejet d'hydrocarbures). Tenant compte de ces critères, le choix s'est porté sur une camionnette Mercedes Sprinter 313 CDI présentée par le Garage Larag SA à Echandens pour un montant de Fr. 62'300.00 TTC, selon son offre du 11 février 2010. Ce prix inclut les équipements complets du véhicule.

### 2.1 Incidences financières

#### Charges d'exploitation annuelles moyennes du véhicule

Assurances	Fr. 1'104.50
Carburant (estimation de 500 litres à Fr. 1.70)	Fr. 850.00
Entretien et réparations	Fr. 1'000.00
Coût du capital (amortissement + intérêts)	Fr. 7'476.00
	<hr/>
Total	Fr. 10'430.50

### Coût du capital de la camionnette section gestion des déchets

Le coût du capital (amortissement et intérêts) représente un coût de fonctionnement annuel moyen de Fr. 7'476.00 pendant 10 ans. Ce coût se décompose de la manière suivante : amortissement Fr. 6'230.00 et intérêts pour Fr. 1'246.00 (Fr. 62'300.00 divisé par deux et multiplié par un taux de 4 %).

### **3. Remplacement du mini-tracteur**

De marque Kubota, le tracteur actuel a été acheté en août 1983 et compte à ce jour 3'400 heures d'utilisation.

Actuellement, il est uniquement utilisé au salage des trottoirs. Son manque de fonctionnalité restreint son utilisation à d'autres tâches. Les principaux problèmes de ce véhicule sont :

- Etat général et essoufflement dus à son âge
- Pas de cabine
- Moteur polluant et à grande consommation de diesel
- Importants frais de réparation, les pièces de rechanges n'étant plus sur le marché
- Manque de fonctionnalité.

Afin de procéder à son remplacement, la Direction Environnement-Maintenance a élaboré un cahier des charges avec la participation des collaborateurs et utilisateurs du futur véhicule. Il ressort les caractéristiques principales suivantes :

- Possibilité de transporter deux personnes au minimum
- Transport de petit matériel ou fournitures
- Cabine fermée
- Crochet de remorquage
- Relevage avant pour lame à neige
- Traction 4 roues
- Moteur diesel avec filtre à particules.

Ce nouveau véhicule aura d'autres fonctions que l'actuel. Il servira aux travaux forestiers, à l'entretien des plantations à la piscine de Renens et plus généralement à l'entretien des parcs et promenades pour le transport du personnel ainsi que du matériel. Ces caractéristiques sont compatibles avec les travaux spécifiques dévolus à la section des espaces verts.

Seuls deux fournisseurs répondent aux exigences requises et à l'enveloppe budgétaire. Après étude des dossiers, un tableau comparatif détaillé a été établi et les véhicules ont été testés. Tenant compte de ces critères, le choix s'est porté sur un véhicule Kubota RTV 900 présenté par l'entreprise Chollet S.A. à Crissier pour un montant de Fr. 59'200.00 TTC, selon son offre du 26 novembre 2009. Ce prix comprend l'acquisition d'une lame à neige neuve et la déduction pour la reprise de l'ancien tracteur.

Ancien véhicule



Nouveau véhicule – Kubota RTV 900



### 3.1 Incidences financières

#### Charges d'exploitation annuelles moyennes du véhicule

Assurances	Fr.	919.30
Carburant (estimation de 500 litres à Fr. 1.70)	Fr.	850.00
Entretien et réparations	Fr.	1'000.00
Coût du capital (amortissement + intérêts)	Fr.	7'104.00
		<hr/>
Total	Fr.	9'873.30

#### Coût du capital du mini-tracteur

Le coût du capital (amortissement et intérêts) représente un coût de fonctionnement annuel moyen de Fr. 7'104.00 pendant 10 ans. Ce coût se décompose de la manière suivante : amortissement Fr. 5'920.00 et intérêts pour Fr. 1'184.00 (Fr. 59'200.00 divisé par deux et multiplié par un taux de 4 %).

## 4. Récapitulatif financier pour la nouvelle camionnette et le remplacement du mini-tracteur

#### Investissements 2010

1 camionnette Mercedes pour la section gestion des déchets	Fr.	62'300.00	TTC
1 mini-tracteur Kubota 4X4 Pour la section des espaces verts	Fr.	<u>59'200.00</u>	TTC
Total des investissements du préavis "Acquisition et remplacement de véhicules pour le Service Environnement-Maintenance pour 2010"	Fr.	121'500.00	TTC

Charges d'exploitation annuelles moyennes

Camionnette Mercedes pour la gestion des déchets	Fr.	10'428.50
Mini-tracteur Kubota 4x4 pour la section espaces verts	Fr.	<u>9'873.30</u>
	Fr.	<u>20'301.80</u>

**5. Conclusion**

L'achat d'une camionnette pour la section gestion des déchets et le remplacement d'un ancien tracteur pour la section des espaces verts sont demandés dans le cadre d'une politique de conduite et d'amélioration des outils mis à disposition des collaborateurs.

Ces deux véhicules s'avèrent indispensables pour le bon fonctionnement du Service. Ils ont été choisis en tenant compte des directives environnementales de la gestion des véhicules et machines lourdes qui ont été édictées par la Direction Environnement-Maintenance pour gérer son parc véhicules et matériels au plus près des mesures actuelles. Ces mesures tiennent autant comptes des aspects sécurité que des critères pratiques et écologiques. Ces investissements permettront aux collaborateurs de travailler plus efficacement et vont dans le sens d'un meilleur service à la population de Renens.

\_\_\_\_\_

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

## C O N C L U S I O N S

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis No 88-2010 de la Municipalité du 12 avril 2010,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**AUTORISE** la Municipalité à acquérir une nouvelle camionnette et à remplacer un mini-tracteur avec leurs accessoires pour le Secteur Environnement et Maintenance.

**ALLOUE**, à cet effet, à la Municipalité le financement nécessaire à ces acquisitions.

Ces dépenses seront financées par la trésorerie ordinaire et, si nécessaire, couvertes ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elles figureront dans les comptes d'investissements du patrimoine administratif.

D'une part, pour le montant de Fr. 62'300.00 TTC, sous le compte No 3930.5060.322 "Camionnette gestion des déchets".

D'autre part, pour le montant de Fr. 59'200.00 TTC, sous le compte No 3930.5060.321 "Remplacement d'un tracteur espaces verts".

Ces dépenses seront amorties en 10 ans, selon l'art. 17 *b* du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1<sup>er</sup> janvier 1900) sur la comptabilité des communes.

**ACCEPTE** les charges supplémentaires au budget 2010.

**PREND ACTE** que soient portées aux budgets 2011 et suivants les charges inhérentes au présent préavis.

---

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 9 avril 2010.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)      Jean-Daniel LEYVRAZ

Membres de la Municipalité concernés :      M. Michel Perreten  
M. Jean-François Clément

## **6. Annexes**

- Tableau comparatif des offres pour le véhicule gestion des déchets
- Tableau comparatif des offres pour le remplacement du mini-tracteur
- Inventaire des véhicules du Service Environnement-Maintenance